



Locataire dans copro., infiltration dans verranda. procédure?

Par **skallorfeus**, le **06/12/2009** à **17:06**

Bonjour,

Je suis locataire d'un studio de 35 m² avec une verranda de 13m² (un balcon à l'origine, transformé en verranda) situé dans une copropriété. Lors de fortes pluies (rare), de l'eau passe par le toit de la verranda ainsi que par la façade (le voisin du dessus a un balcon), et au bout d'une nuit de pluie l'équivalent d'un seau d'eau s'est rependu dans la verranda au niveau de la jardinière. Je souhaiterais connaître l'habitude à avoir vis à vis de son propriétaire dans ce type de cas, une procédure à suivre, pour être irréprochable vis à vis de mon propriétaire et de l'appartement que j'occupe.

Des images parlant plus que des mots, voici des photos des infiltrations :

<http://skallorfeus.perso.sfr.fr/Infiltrations/>

Merci beaucoup pour vos lumières, j'ai besoin d'une "marche à suivre" :)

Par **aie mac**, le **06/12/2009** à **20:44**

bonjour

comme il ne vous appartient pas de résoudre le problème d'étanchéité qui se pose (lequel concerne votre bailleur, son voisin et la copropriété)(usuellement, les balcons ne sont pas prévus pour être étanchés), il vous faut simplement informer votre bailleur, en LRAR pour

avoir trace de votre démarche.

une information téléphonique préalable évitera les froissements de personnalité.

Par **skallorfeus**, le **07/12/2009** à **18:25**

Je viens d'appeler mon assurance, chose que j'aurai dû faire avant de poster ici... Dixi mon assurance, ce n'est pas au bailleur mais bien au locataire de prendre en charge le sinistre des eaux via son assurance, conjointement avec le voisin du dessus et le syndic. (je suis dans une copro.). Je n'aurai rien à payer, toujours d'après l'assurance, car pour les dégâts des eaux une convention à été mise en place entres assurances à hauteur de 1600 € Hors taxe de travaux à effectuer, dans le cas où ceux ci s'élèveraient à plus que ce plafond, un expert serait dépêché pour faire une contre expertise et faire voir le prix des travaux. Voila pour ma contribution, si ça peu servir à quelqu'un d'autre :)